

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2018

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal,

- **A approuvé** le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) de l'opération « Equipements de Services Publics sur le secteur de Milly », **a autorisé** Madame le Maire à lancer la consultation travaux pour cette opération selon la procédure d'appel d'offres et **a approuvé** le plan de financement prévisionnel de l'opération,
- **A approuvé** le versement d'une subvention de 26 000 euros à l'association du restaurant scolaire « la fourchette de Milly »,
- **A autorisé** Madame le Maire à signer une convention à passer avec la Communauté de Communes du Pays d'Evian et de la Vallée d'Abondance (CCPEVA) relative à la délégation par la CCPEVA de l'organisation du transport scolaire communal,
- **A approuvé** les nouveaux statuts du Syndicat d'Épuration des Régions de Thonon et d'Evian (SERTE) ainsi que l'adhésion de la communauté d'Agglomération THONON AGGLOMERATION à cette structure,
- **A approuvé** le don de parcelles de terrain en bordure de l'avenue de Forchez.

**Successivement, en fin de séance, le Conseil Municipal,**

- **A été informé** de la constitution d'un groupe de travail constitué de quatre élus qui se charge d'étudier les modalités de la mise en place du quotient familial pour les tarifs périscolaires dès la prochaine rentrée scolaire conformément à l'accord de principe donné par le Conseil Municipal le 30 novembre 2017. Un appel aux parents désirant participer aux réflexions a également été lancé notamment auprès des associations qui gravitent autour du groupe scolaire et auprès des parents investis dans la vie de l'école. Le coût de revient de chaque service est en cours d'analyse en vue d'une révision et d'une homogénéisation des tarifs pour plus de solidarité.
- **A été convié** à participer à différentes manifestations organisées sur le territoire communal.